



Barème TTC d'honoraires des Ventes

PROGRAMMES NEUFS

PRIX DIRECT PROMOTEUR

VENTE ANCIEN :

Pour Stationnements (parking, box, garage) : 1 500 € T.T.C Minimum

Prix net vendeur	Honoraires
jusqu'à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 200 000 €	8 %
De 200 001 € à 300 000 €	7 %
De 300 001 € à 500 000 €	6 %
500 001 € et plus	5 %

Barème TTC d'honoraires des Locations

LOCATION HABITATION

Mise en Location : 10 €/m² (Pour le Bailleur et Pour le Locataire)

Etat des Lieux : 3 €/m² (Pour le Bailleur et pour le Locataire)

Honoraires d'entremise et négociation : 150 € TTC

LOCATIONS AUTRES

Visites, constitution dossier, rédaction bail : 9 % TTC du loyer annuel hors charge, charge bailleur et charge preneur

Etat des Lieux : 3€ TTC/m², charge bailleur et charge preneur

AUTRES PRESTATIONS

Avis de Valeur : 120 € T.T.C*

(*) TVA : Taux en vigueur 20 %